

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



Références du projet :

Nom site :	24_Vignerons_25000					
Code site :	25056_044_03					
Adresse :	24 rue des vignerons, 25000 BESANCON					
Etat :	Création					
Coordonnées Lambert :	X :	876693	Y :	2253803	Z :	269.0
MOE	M . CONIGLIO 06 11 74 21 02					

Présentation projet

Commune de	BESANCON
Nom du site	24_Vignerons_25000
Adresse du site	24 rue des vignerons, 25000 BESANCON

Coordonnées géographiques	
X=	876693
Y=	2253803
Z=	269.0
Installation d'une nouvelle antenne relais	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification substantielle d'une antenne-relais existante	<input type="checkbox"/>

Déclaration Préalable	Permis de Construire	Dossier ABF
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Date dépôt: non déposé	Date dépôt :	Date dépôt : non déposé
DP n° :	PC n° :	PC n° :
Date d'accord :	Date d'accord :	Date d'accord :

Descriptif des installations :

Descriptif du Projet

Free Mobile projette d'installer un relais de téléphonie mobile sur un pylône d'éclairage existant afin de développer et d'exploiter son réseau.

Dispositions d'intégration paysagère et environnementale

Installations Free Mobile sur un pylône d'éclairage d'un stade.

Descriptif

Zone technique :

INDOOR OUTDOOR

Emplacement des baies et des coffrets :

- Un module général comprenant : Module FOC, System Module; 2 Power Modules, situé au pied du pylône.
- Un module déporté comprenant : 1 RF 2100 ; 1 RF 900, sur le pylône sous les antennes.

Antennes :

Câbles de raccordement : Fibre Coaxiaux

Nombre : 3 antennes TRI

Descriptif du cheminement :

Nombre d'antennes :	Existantes : 0	A ajouter : 3	A modifier : 0
Type :		TRIBANDE	
Système :		UMTS	
Hauteur Sol NGF : Hauteur Bâtiment/ au sol : H sommitale bâtiment : HBA NGF :		.278 m 20 m 20.40m 295.30 m	
Azimuts		70°-190°-310°	
Tilt		0°	
HBA		17.30m	
Fréquences		900 – 2100-2600 MHz	

Alimentation EDF : définir lors de la visite technique avec ERDF

Comptage Sous-comptage

Type de branchement : 6 KVA mono

Détail du cheminement : Passage des câbles dans une tranchée depuis la rue des vigneron.

Lien transmission :

Type	Observations
Fibre Free	oui
DSL Free	<input checked="" type="checkbox"/> oui
xDSL	Active Ligne testée : 0381885621
FH	
Fibre autre opérateur	NUMERICABLE
Autre	

Engagement

Free Mobile, exploitant un réseau de télécommunications tel que défini au 2° de l'article 32 du code des postes et télécommunications, certifie que, en dehors du périmètre de sécurité mentionné sur plan et balisé sur le site, les références de valeurs d'exposition aux champs électromagnétique suivantes, et fixées dans le décret n°2002-775 du 3 mai 2002 sont respectés.

Les Antennes Relais et la Santé

ANTENNES RELAIS

Les stations de base des réseaux de téléphonie mobile, souvent appelées « antennes-relais » ou simplement « relais », sont apparues des dernières années dans le paysage national avec l'essor de la téléphonie mobile. Ces infrastructures suscitent souvent des interrogations et parfois des inquiétudes de la part des riverains.

LE CONSENSUS SCIENTIFIQUE

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a indiqué dans son **aide-mémoire n°304** de mai 2006 que: « *Compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé.* »



VALEURS LIMITES D'EXPOSITION DU PUBLIC AUX RAYONNEMENTS ELECTROMAGNETIQUES

A la demande de l'OMS, une assemblée d'experts réunis au sein de la commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants a défini les valeurs limites d'exposition aux champs électromagnétiques qui ont été reprises par la commission européenne dans la recommandation 99/519 du 12 juillet 1999. Ces valeurs concernent tout équipement émetteur radioélectrique.

En France ces valeurs ont été transportées par le **décret n° 2002-775 du 3 mai 2002**.

	900 MHz	2100 MHz
Intensité du champ électrique en V/m (volts par mètre)	41	61
Intensité du champ électrique en A/m (ampère par mètre)	0,1	0,16
Densité de puissance en W/m ² (watts par m ²)	4,5	10

LA REGLEMENTATION RELATIVE A L'EXPOSITION DU PUBLIC

Celle-ci est encadrée par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques et par la circulaire du 16 octobre 2001 relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile. Cette circulaire précise les règles de sécurité applicables à ces installations vis-à-vis des ondes électromagnétiques et met l'accent sur l'aspect sanitaire en étendant le domaine d'intervention des instances de concertation départementales, créées par la circulaire du 31 juillet 1998.

L'ANFR est la garante du respect de cette réglementation. En particulier, elle délivre une autorisation pour tout projet d'installation d'un site radio électrique dans le cadre de la procédure de la commission des sites et servitudes radioélectrique (COMSIS). Une antenne ne peut émettre sans cette autorisation.

LE CADRE POUR UNE INSTALLATION CONCERTEE DES ANTENNES RELAIS

L'Association des maires de France (AMF) et l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM) ont élaboré en 2004 le « Guide des bonnes pratiques entre maires et opérateurs ». Fin 2007 le document a été actualisé et rebaptisé « Guide des relations entre opérateurs et communes ».

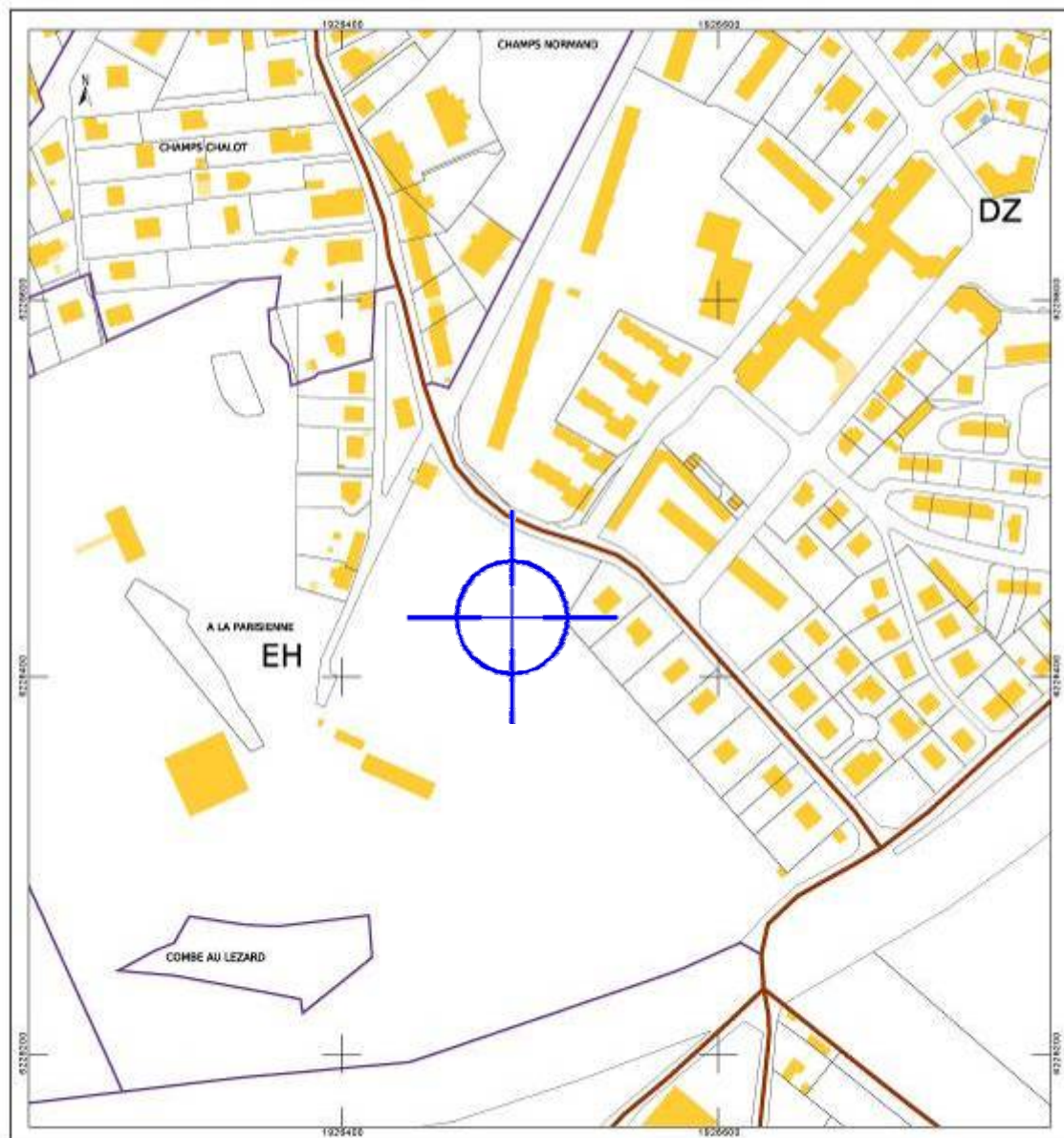


Plan de situation



Plan de cadastre

Département : DOUBS	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PCLE TOPOGRAPHIQUE CADASTRE BESANCON Réception mardi 9h45-12h/13h30-10h15 et sur Rdv 25042 25042 BESANCON CEDEX tél 03 81 47 24 00 - fax 03 81 47 24 21 E-mail : cd.f.besancon@dgi.p.finances.gouv.fr
Commune : BESANCON		
Section : EH Feuille : 000 EH 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2000		cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 30/09/2012 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État		



Plans

Photomontage 1

Etat de l'existant:



Etat projeté:



Photomontage 2

Etat de l'existant:



Etat projeté:



Fiche Santé ANFR

N° ANFR :

--	--	--

1 Conformité de l'installation aux règles de CSTB (en cas de station GSM)

oui

non

2 Existence d'un périmètre de sécurité balisé accessible au public :

oui

non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut-être supérieur au seuil de la Recommandation ci-dessous.

3 Le champ électrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence de la recommandation du conseil 99/519/CE en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

oui

non

4. Présence d'établissements particuliers de notoriété publique visé par l'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de **100** mètres de l'antenne

oui

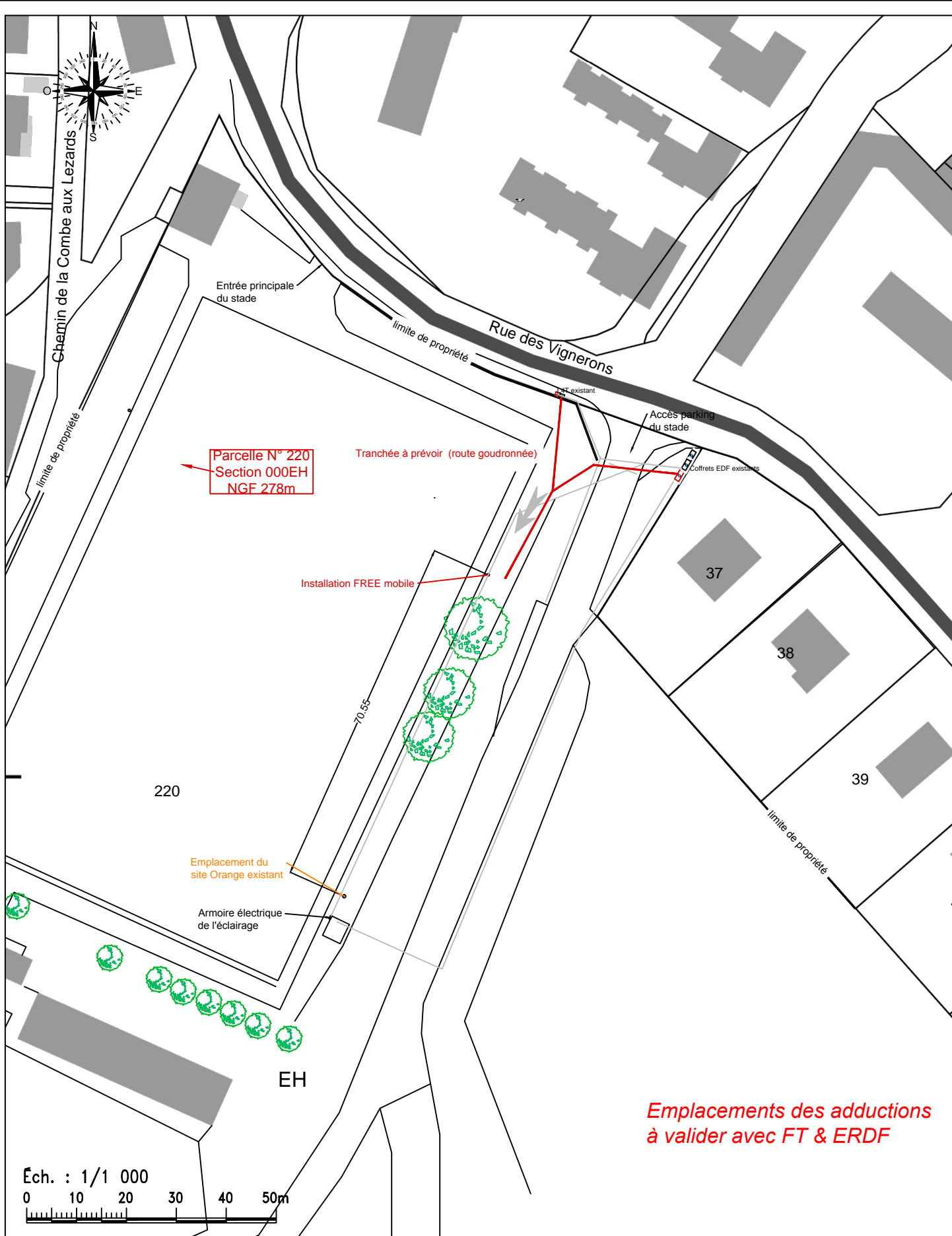
non

Dans le lobe principal de l'antenne ?

oui

non

S'il existe des sites de notoriété publique (repérés sur le plan de ville ou la carte au 25/000), préciser pour chacun le nom, l'adresse :



Emplacements des adductions à valider avec FT & ERDF

24_Vignerons_25000



24 rue des vigneronns		25056_044_03
25000 BESANCON		
PLAN DE MASSE		
FOLIO : 1	DOSSIER : D.I.	INDICE : B
FICHER : 2506_044_03-plans APS_V2		



Terrain de football

Barrière rigide
grise ht. 1m

Pelouse

Clôture rigide
+filet gris ht. 8m

Pylône d'éclairage gris ht. 20m
avec échelons et 3 projecteurs
à déposer

3.75

5.50

Arbre à couper
par la mairie

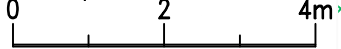
Petits Plots Bois

NGF 278.00m
SOL 0.00m

Talus

route goudronnée

Ech: 1/100



24_Vignerons_25000

24 rue des vigneron

25056_044_03

25000 BESANCON

PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT



FOLIO : 2

DOSSIER : D.I.

INDICE : B

FICHER : 2506_044_03-plans APS_V2





Terrain de football

Pelouse

Barrière rigide grise ht. 1m

Clôture rigide +filet gris ht. 8m

Antenne FREE Mobile S3
Azimut 310° HBA 17.30m
U900/U2100/LTE 4°/4° TM 0°

Antenne FREE Mobile S1
Azimut 70° HBA 17.30m
U900/U2100/LTE 4°/4° TM 0°

Portillon vert

Pylône tubulaire ht 20m

Arrivée des alimentations 230V et de transmission

3 projecteurs existants reposés

Coffret électrique FREE Mobile

Modules NSN FREE Mobile

Modules déportés FREE Mobile

Chemin de câbles

Dalle Free Mobile

Petits Plots Bois

Antenne FREE Mobile S2
Azimut 190° HBA 17.30m
U900/U2100/LTE 4°/4° TM 0°

Eclairage

Massif pylône avec revêtement identique à l'existant

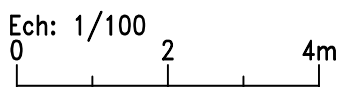
Clôture rigide verte

Cheminement enterré

Talus

route goudronnée

NGF 278.00m
SOL 0.00m



24_Vignerons_25000

24 rue des vigneron

25056_044_03

25000 BESANCON

PLAN D'IMPLANTATION PROJETE



FOLIO : 3

DOSSIER : D.I.

INDICE : B

FICHER : 2506_044_03-plans APS_V2

3 projecteurs existants reposés

NGF 298.20m
Eclairage 20.20m

Pylône d'éclairage gris ht. 20m avec échelons et 3 projecteurs à déposer

Câble d'alimentation de l'éclairage intégré dans le pylône

Clôture rigide +filet gris ht. 8m

Barrière rigide grise ht. 1m

NGF 278.00m
SOL 0.00m

Ech: 1/100
0 2 4m

Massif pylône à déposer

24_Vignerons_25000

24 rue des vignerons

25056_044_03

25000 BESANCON

PLAN D'ELEVATION EXISTANT

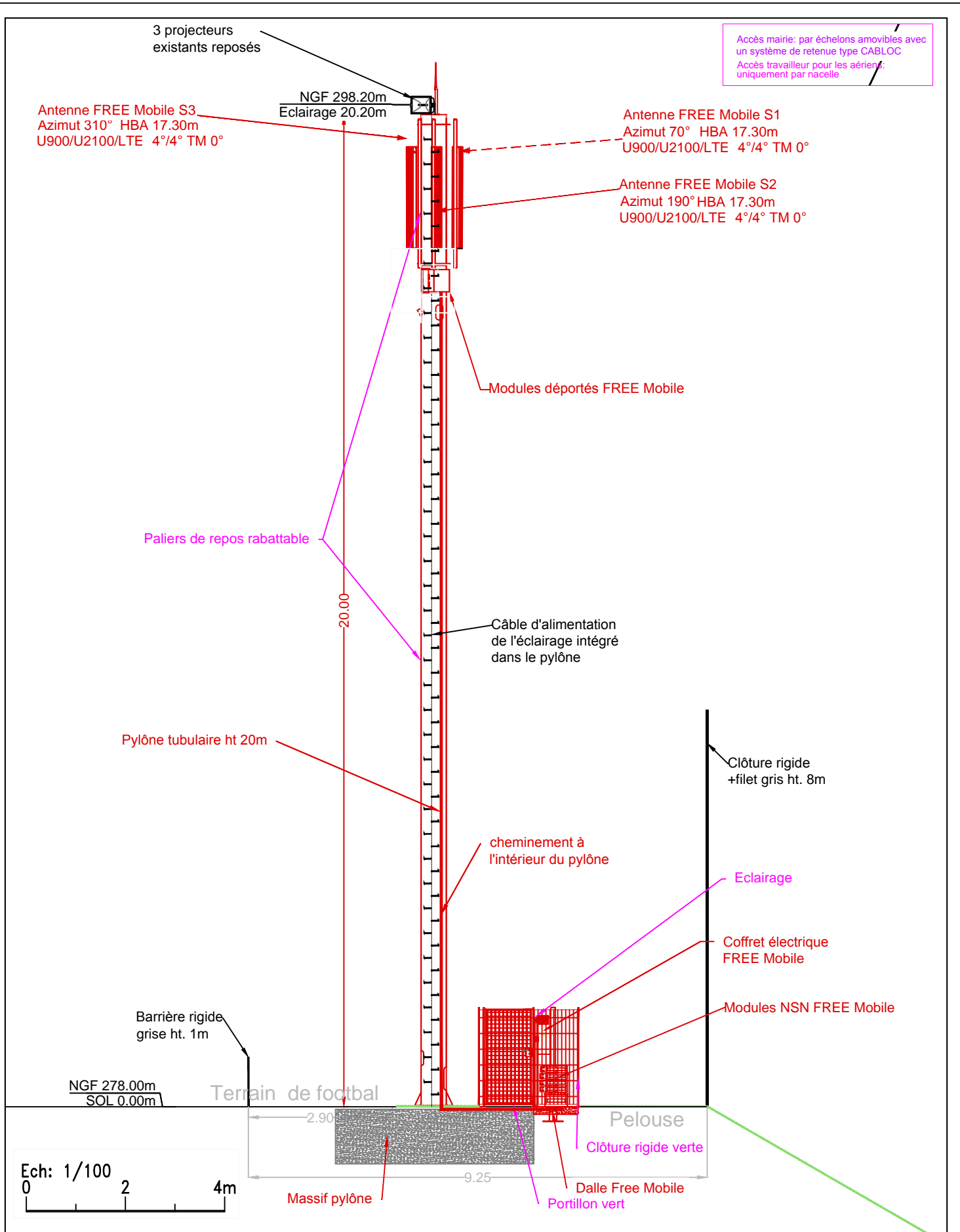
FOLIO : 4

DOSSIER : D.I.

INDICE : B

FICHER : 2506_044_03-plans APS_V2





24_Vignerons_25000

24 rue des vigneron

25056_044_03

25000 BESANCON



PLAN D'ELEVATION PROJETE



FOLIO : 5

DOSSIER : D.I.

INDICE : B

FICHER : 2506_044_03-plans APS_V2